

SEANCE N° 12. - Renouvellement du contrat passé avec la Maison
BLANCHE BIRCHÉ pour l'entretien de la machine SHREVELOCK modèle 300
N° 17.725 dont la garantie est arrivée à expiration le 18 Janvier 1968.

MATRIciel

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de s'autoriser à passer un contrat d'entretien avec la Maison BLANCHE BIRCHÉ pour la machine SHREVELOCK modèle 300 N° 17.725 dont la garantie est arrivée à expiration le 18 Janvier 1968.

Ce contrat est valable du 18 Janvier 1968 au 18 Janvier 1969 pour un montant forfaitaire de 5 600 Frs.

Les crédits sont prévus au chapitre 02 - article 6314 "Entretien du Mobilier".

Mesdames et Messieurs, je mets le dossier aux voix.

Adopté à l'unanimité.

L.C.C. de la ville de 29 avril 1968
A. Beauis, le 29 avril 1968
P. le Préfet
Le Directeur des Affaires Financières
signé: e. Puygasson

Approuvé
A. Beauis le 29 avril 1968
P. le Préfet
Le Secrétaire général
Signé: Ph. Kessler